



Lors des entretiens d'embauche

Par **feitan132000_old**, le **24/11/2007** à **19:16**

bonjour

lors de mon entretien d'embauche à un organisme privé de soutien scolaire, j'ai eu la malencontreuse idée de signaler au chargé de recrutement que mon casier risquait de ne plus devenir vierge parce que j'étais en attente d'un procès en correctionnelle (je vous suggère de vous référer à mes anciennes questions); cela a nettement refroidi le chargé de recrutement au point de mettre un terme assez brusque à l'entretien...
ai-je été incroyablement stupide?

je vous remercie de vos réponses qui, je l'espère, pourront m'éclairer

Par **Jurigaby**, le **25/11/2007** à **12:56**

Bonjour.

Oui... Il n'y a que dans le joli monde des bisounours ou les gens apprécient à ce point la sincérité...

Par **mathis666_old**, le **26/11/2007** à **04:05**

Plus que stupide, la prochaine fois dit que tu risques d'être condamné pour acte de pédophilie...